

patrimoine.

patrimoine. **orient.bzh**
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Personnalités](#)
4. [M](#)
5. Moru Lisette

Moru Lisette

Moru Lisette (1925-1943)
Résistante morte en déportation

Marie-Louise Pierrette Moru dite Lisette Moru est née à Port-Louis le 27 juillet 1925. Son père, Joseph Moru est employé à l'arsenal maritime de Lorient et sa mère marchande de poisson. Elle passe son certificat d'étude à Port-Louis et obtient son CAP de couturière en 1941. La guerre étant là, elle commence à travailler en tant qu'ouvrière dans la conserverie Breuzin-Delassus.

Apparemment affiliée à aucun réseau de résistance, elle lutte malgré tout contre l'occupant.

Le 14 juillet 1942, avec des amis, elle fleurit les tombes d'aviateurs anglais (plusieurs versions sur le lieu de fleurissement mais pas sur l'action). Puis elle commence à faire passer des messages et aide des personnes à passer en zone libre. Sous le col de sa veste, elle cache une petite croix de Lorraine. Un jour, avec Louis Séché (1922-1945), avec qui elle vit une histoire d'amour, quand ils croisent sur une plage des Allemands en bonne compagnie, il leur vient l'idée de dresser une liste de françaises sympathisantes. Une liste comprenant 36 noms. Lisette commet l'erreur de parler de cette liste à une connaissance qui en parle alors à sa mère employée aux douanes allemande de Port-Louis. Après la dénonciation des deux femmes, la chambre de Louis est perquisitionnée le 21 août 1942. Devant son père, le directeur de l'usine à gaz de Port-Louis, il finit par leur remettre la liste. Puis en septembre, c'est au tour de la maison familiale Moru d'être perquisitionnée. Seule une croix de Lorraine est trouvée dans la chambre de Lisette.

Le 8 décembre 1942, ils sont tous les deux convoqués, à 10h00, à la chambre de commerce de Lorient transformée en Kommandantur. En début d'après-midi, ils sont escortés par quatre Feldgendarme à la gare ferroviaire de Kerentrech pour être enfermés à la prison de Vannes. Lisette est enregistrée le 19 décembre au fort de Romainville (Seine-Saint-Denis) sous le matricule 1332. Louis est lui conduit à Compiègne au camp de Royallieu.

De Romainville, Lisette réussit à faire parvenir un message à sa famille dans lequel elle demande d'envoyer un colis : *Je vous redis encore de m'envoyer un colis car, dans la chambre, tout le monde en reçoit et elles partagent leurs paquets avec moi.*

Le 22 janvier 1943, 100 premières femmes sont transférées à Compiègne au camp de Royallieu. Le lendemain, 122 autres dont Lisette Moru y sont amenées. Le 24 janvier au matin, 230 femmes sont conduites à la gare de marchandises de Compiègne. Parmi elles, Marguerite Chavaroc (1894-1943), Danielle Casanova (1909-1943), Marie-Claude Vaillant-Couturier (1912-1996) ou encore Charlotte Delbo (1913-1985). Elles vont occuper les quatre derniers wagons d'un convoi ferroviaire dans lequel 1 450 hommes sont en attente depuis la veille. En gare de Halle (Allemagne), les wagons des hommes sont séparés de ceux des femmes. Elle ignore que dans se train se trouve également Léon Séché.

Ce convoi de femmes, dit convoi des 31 000, arrive le 26 janvier au soir, au KL d'Auschwitz-Birkenau. Elles ne sont sorties des wagons que le lendemain matin. Conduites à pied, elles pénètrent dans l'enceinte de Birkenau (Auschwitz II) en chantant La Marseillaise. Durant les deux premières semaines, elles sont toutes mises en quarantaine au block 14. Puis le 3 février, elles sont conduites à Auschwitz I, pour être toutes photographiées selon les principes de l'anthropométrie (3 vues : de $\frac{3}{4}$, de face et de profil). Les numéros de matricule de ses Françaises vont de 31 625 à 31 854 : pour Lisette Moru, elle a désormais tatoué sur son bras gauche le numéro 31 825. Le 12 février, ces 31 000 sont assignées au block 26 et vont commencer à être envoyées dans les Kommandos de travail. 80 % d'entre elle ne survivent pas à la déportation. Sur les 230 femmes, au 10 avril 1943, il n'en reste plus que 70.

Quant à Lisette, elle est rapidement atteinte par une dysenterie sévère. Transférée au revier de Birkenau (baraquement d'infirmerie destiné aux prisonniers malades). Elle y décède en mars 1943. Une autre déportée, Marcelle Mourot, également admise au revier pour notamment le typhus et une infection à l'oreille écrit aux parents de Lisette une fois libérée :

Quelques semaines après moi, Lisette devait rentrer à l'infirmierie, atteinte d'une grande dysenterie ou diarrhée dont elle ne devait jamais se remettre. Dans ses derniers moments, elle a beaucoup pensé à vous tous. Je serais vraiment très heureuse de pouvoir vous parler d'elle de vive voix pour vous dire le courage qu'elle a toujours eu durant l'exil qui vous séparait d'elle. Cette lettre est citée par la journaliste Stéphanie Trouillard

La famille de Lisette lui rend hommage par une plaque déposée sur le caveau familiale du cimetière de Port-Louis : *Port - Louis, A Marie Louise MORU, morte pour la France à Auschwitz le 24-4-43 à l'âge de 17 ans et 1/2, lâchement vendue par deux Françaises le 8-12-42, de Profundis.* Marie-Louise Moru dite Lisette, Morte pour la France, obtient la mention Morte en déportation par arrêté du 31 juillet 1997.

Louis Séché, dit Petit Louis, déporté de Compiègne par le même train qu'elle, mais vers le KL d'Oranienburg-Sachsenhausen (matricule 58 178), malade, va y mourir alors qu'il se trouve à l'infirmierie encore quatre jours après la libération du camp par les Russes. En 1947, il est déclaré officiellement Mort pour la France à Oranienburg le 26 avril 1945.

La photographie anthropométrique de Lisette prise à Auschwitz le 3 février 1943 a amené Stéphanie Trouillard, une journaliste morbihanaise de France 24 qui travaille sur la Seconde Guerre mondiale depuis plusieurs années, à se pencher sur son sort. Elle remarque son regard narquois et frondeur mais surtout son sourire et se demande *Comment pouvait-on sourire dans un tel endroit ?* Elle veut comprendre comment une mineure originaire de Port-Louis peut se retrouver dans le pire camp de la mort. De l'histoire de Lisette, elle fait un web documentaire *Le sourire d'Auschwitz* diffusé sur France 24 en 2021, puis elle continue, en lui consacrant une bande dessinée qui paraît le 17 janvier 2024 : *Le sourire d'Auschwitz, L'histoire de Lisette Moru, résistante bretonne.* Pour l'ouvrage, elle écrit le scénario et Renan Coquin réalise les dessins.

Source :

<https://polejeanmoulin.com/page-518/page-6/page-277/>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/morbihan/le-sourire-d-auschwitz-un-web-documentaire-retrace-l-histoire-de-lisette-resistante-de-port-louis-2060230.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie-Louise_Moru#cite_note-12



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[FacebookTwitterAddthis](#)

[Retour en haut](#)